

Rapport de la facilitatrice indépendante

**Examen de la décision de l'Ottawa-
Carleton District School Board de fermer
des écoles**

Juin 2005

Joan Green

Le 15 juin 2005

Monsieur le Ministre,

Veillez trouver ci-joint mon rapport sur l'examen de la décision de l'Ottawa-Carleton District School Board (OCDSB) de fermer des écoles, ainsi que mes recommandations à cet égard.

Au cours des deux dernières semaines, j'ai passé quatre jours avec les élèves, les parents, des membres de la collectivité, des responsables du conseil, des conseillères et conseillers scolaires, des enseignantes et enseignants, et des directrices et directeurs d'école afin d'écouter ce qu'ils avaient à dire au sujet du processus utilisé et de la décision prise par l'OCDSB de fermer deux écoles secondaires, Laurentian High School et J. S. Woodsworth Secondary School, à la fin du mois de juin 2005. J'ai consulté une grande quantité de documents qui m'ont été remis par l'OCDSB, le ministère de l'Éducation, les groupes d'élèves et les associations de parents et communautaires.

Compte tenu du document « Des lieux propices à l'apprentissage » publié en février 2005, le processus utilisé par le conseil pour fermer ces écoles comporte de graves lacunes. Le conseil a toutefois jugé que ses conclusions découlaient de l'engagement qu'il avait pris d'utiliser les ressources de manière avisée afin de fournir un programme viable et stimulant aux élèves de ces deux écoles secondaires et, de fait, à tous les élèves relevant de sa compétence.

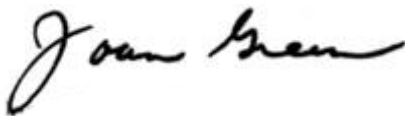
Je suis heureuse de cette occasion qui m'a été offerte d'examiner les décisions du conseil et de formuler mon point de vue. J'ai été frappée par les préoccupations exprimées par toutes les personnes que j'ai consultées au sujet de ces fermetures. Toutes ces personnes visaient le même objectif mais beaucoup avaient des points de vue divergents sur la façon d'y parvenir. Le but est, bien évidemment, d'offrir le meilleur enseignement qui soit aux élèves de ces deux écoles. Puisque l'éducation publique est essentielle à une société civile, je pense, et vous en conviendrez sûrement, qu'il est absolument essentiel que les décisions importantes relatives à l'éducation se prennent de manière ouverte et transparente. La version finale des nouvelles lignes directrices « Des lieux propices à l'apprentissage » devrait éviter la détresse que j'ai clairement ressentie chez certains parents, élèves et membres du personnel lors de mon examen.

En résumé, la façon dont le conseil a procédé pour parvenir à la décision de fermer ces écoles est loin de s'aligner sur l'initiative Lieux propices à l'apprentissage; toutefois, je pense que la décision de fermer ces deux écoles est la bonne pour les premiers concernés : les élèves.

Je tiens à remercier le personnel du bureau régional du ministère de l'Éducation à Ottawa, Mme Monique Chateaufort et M. Allan Kathnelson de leur soutien, de leurs conseils et de m'avoir aidée à rencontrer autant de personnes en si peu de temps.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments très respectueux.

La facilitatrice indépendante,



Joan Green

INTRODUCTION

Le 9 mai 2005, vous m'avez demandé d'agir en tant que facilitatrice indépendante pour examiner la décision de l'Ottawa-Carleton District School Board (OCDSB), prise le 16 décembre 2004, de fermer deux écoles secondaires : Laurentian High School et J.S. Woodsworth Secondary School.

Le gouvernement de l'Ontario et vous, en tant que ministre de l'Éducation, avez pris des mesures afin de vous assurer que les conseils scolaires et la province s'acquittent entièrement de leurs obligations envers les écoles et leurs communautés lorsque des fermetures d'écoles sont envisagées.

Pour les conseils scolaires qui ont décidé de fermer des écoles après le moratoire lancé en décembre 2003, le gouvernement de l'Ontario s'est engagé à désigner une facilitatrice ou un facilitateur indépendant afin de déterminer si l'esprit des nouvelles lignes directrices sur la fermeture des écoles et du processus de planification des immobilisations était respecté. Vous m'avez demandé, en ma qualité de facilitatrice indépendante chargée d'examiner le processus utilisé par l'OCDSB, de répondre à deux questions :

1. L'OCDSB a-t-il adhéré à l'esprit des nouvelles lignes directrices sur la fermeture des écoles énoncées dans le document publié le 17 février 2005 par le gouvernement?

ET

2. Aurait-il été beaucoup plus avantageux pour les élèves et la communauté scolaire des écoles Laurentian High School (LHS) et J. S. Woodsworth Secondary School (JSW) que l'OCDSB applique les nouvelles lignes directrices au processus de fermeture des écoles?

Avec l'aide logistique du personnel compétent du bureau régional du ministère de l'Éducation à Ottawa, j'ai procédé à un examen complet des événements chronologiques, des processus et des consultations publiques qui ont précédé la décision du conseil du 16 décembre de fermer les écoles. J'ai rencontré les personnes suivantes pour les deux écoles (voir en annexe le calendrier et les chiffres) :

- Les responsables du conseil et les conseillères et conseillers scolaires à trois reprises
- Les deux conseils d'école
- Les associations de parents et les groupes communautaires à deux reprises
- Le conseil des élèves ainsi que d'autres élèves intéressés
- Les directrices et directeurs des écoles qui vont fermer et des écoles chargées d'accueillir les élèves touchés par ces fermetures
- Le ministre Jim Watson, député provincial de la circonscription où sont situées les deux écoles destinées à être fermées (au téléphone)

- Des représentants des médias avec lesquels j'ai eu trois entretiens (deux pour la presse écrite et un pour la de télévision)
- Le président de la FEESO Ottawa-Carleton (d'autres dirigeants syndicaux auraient voulu me rencontrer mais ne n'ont pas pu en raison des interruptions de travail).

J'ai également visité les écoles qui doivent fermer et trois des cinq écoles qui vont accueillir les élèves touchés par les fermetures. Les trois écoles que j'ai visitées vont recevoir plus de 90 pour 100 des élèves concernés. De plus, lors d'une réunion collective, j'ai rencontré les directrices et directeurs de toutes les écoles chargées d'accueillir les élèves touchés par les fermetures.

Évidemment, j'ai consulté une grande quantité de documents qui m'ont été remis par l'OCDSB, le Ministère, les élèves, les associations de parents et les groupes communautaires, et les nombreux articles de presse sur les fermetures proposées.

EXAMEN DES PROCESSUS SUIVIS POUR LA FERMETURE D'ÉCOLES ET LA PLANIFICATION D'IMMOBILISATIONS

Voici une description détaillée de la façon dont l'OCDSB a procédé pour parvenir à sa décision du 16 décembre 2004 de fermer des écoles :

- L'OCDSB a effectué des études afin de déterminer s'il était nécessaire de regrouper des programmes d'école secondaire, en particulier dans l'ouest d'Ottawa. En raison du déclin général des effectifs et d'une politique plus souple de transfert des élèves, plusieurs écoles se sont retrouvées avec de faibles effectifs. Ce problème avait été décrit dans l'étude intitulée « Student Accommodation 2004 and Beyond », mais le conseil avait à l'époque refusé de fermer des études secondaires. Les dirigeants du conseil scolaire avaient décidé que, puisque cette étude avait été effectuée à un moment où les pouvoirs des conseillères et conseillers scolaires étaient suspendus, la recommandation de fermer l'école LHS venait du superviseur en place et non du conseil scolaire. Non seulement il fallait améliorer l'accès des élèves à des écoles viables, mais en fermant ces deux écoles, le conseil allait réduire ses dépenses annuelles d'environ 1,5 million de dollars. Évidemment, à court terme, le conseil devra dépenser de l'argent pour assurer l'intégration en douceur des élèves à leurs nouvelles écoles.
- À la réunion du 14 juin 2004 de l'OCDSB, les conseillères et conseillers scolaires ont demandé au personnel de présenter des propositions aux comités appropriés du conseil au sujet des plans de « consultation avec les parties prenantes ...pour régler les questions associées à la viabilité des programmes et des écoles (p. ex., masse critique/seuils d'inscription minimums) au palier secondaire » dans le but de prendre des décisions en ce qui a trait au regroupement des écoles et aux défis auxquels les petites écoles et les écoles rurales sont confrontées.

Il a été beaucoup question des écoles secondaires ayant de très faibles effectifs. Les écoles LHS et JSW, qui ont été identifiées comme ayant les effectifs les plus bas, étaient situées à proximité l'une de l'autre et d'écoles ayant une capacité excédentaire. Les conseillères et conseillers ont demandé au personnel d'étudier l'ouest d'Ottawa et le quartier de Merivale.

- Le 13 septembre 2004, le conseil a approuvé le processus et les échéances pour une étude sur le regroupement des écoles secondaires de cette région de la ville afin de résoudre la question de la viabilité des programmes et des écoles. Nous avons demandé au personnel de remettre le plan de consultation pour qu'il l'examine et la date des décisions concernant le regroupement des écoles a été établie pour le 8 décembre 2004.
- Le 30 septembre 2004, le conseil vous a écrit, Monsieur le Ministre, afin de vous informer qu'une étude avait été entreprise sur le regroupement d'écoles en raison de l'incidence négative de la faiblesse des effectifs sur les élèves. Dans sa lettre, le conseil mentionnait les échéances et le processus qu'il entendait suivre et demandait s'il y avait des questions particulières dont il fallait tenir compte à cette étape du processus.
- Le 19 octobre 2004, le personnel a identifié les écoles LHS et JSW comme des « candidates à la fermeture » et proposé trois solutions : *fermer l'une de ces écoles, les fermer toutes les deux ou n'en fermer aucune.*
- Le 26 octobre 2004, une visite libre a été organisée afin de rencontrer les membres du personnel et la communauté des deux écoles.
- Le 15 novembre 2004, le personnel du conseil a rencontré des représentantes et représentants du groupe de travail de l'Ottawa-Carleton Association of Secondary Schools.
- Le 16 novembre 2004, le conseil s'est réuni en comité plénier et a reçu 33 délégations de conseils d'école, d'élèves et de parents des écoles JSW et LHS.
- Le 29 novembre 2004, dans son rapport, le personnel a recommandé que la fermeture de l'école LHS soit décidée lors de la réunion du comité plénier du conseil.
- Le 2 décembre 2004, une motion de fermer l'école LHS a été rejetée et une autre motion de fermer l'école JSW a été présentée, mais reportée jusqu'au 8 décembre 2004.
- Le 8 décembre 2004, la motion de fermer les écoles LHS et JSW a été débattue par le comité plénier. Le comité a entendu les commentaires de délégations et la décision a été reportée à la réunion du 16 décembre 2004.

- Le 16 décembre 2004, le conseil a approuvé la motion de fermer les deux écoles.

En plus des possibilités de participation du public susmentionnées, le personnel a fourni huit trousseaux d'information différentes qui comprenaient des réponses aux demandes et aux lettres provenant de la population. Ces trousseaux ont été distribués lors des réunions des conseils aux conseillères et conseillers scolaires et aux autres personnes présentes.

Lors de la dernière réunion que j'ai eue avec les conseillères et conseillers scolaires, le vice-président de l'OCDSB, David Moen, qui présidait le comité sur la fermeture des écoles du conseil, a indiqué que la décision de l'OCDSB de fermer ces écoles était un moyen pour ce dernier de déployer ses ressources de la meilleure manière et d'offrir les meilleures possibilités d'éducation à tous les élèves.

QUESTION 1

Harmonisation du processus du Conseil avec l'esprit des « Lieux propices à l'apprentissage »

La première question que vous m'avez demandé d'étudier cherchait à déterminer si les processus de fermeture d'écoles du conseil scolaire du district d'Ottawa-Carleton (CSDOC) étaient conformes à l'esprit des nouvelles lignes directrices relatives à la fermeture d'écoles exposées dans le document *Lieux propices à l'apprentissage*.

D'abord, il est important de noter que, comme nous le savons tous, le CSDOC a mené à terme ses processus de fermeture d'écoles deux mois avant la diffusion du document *Lieux propices à l'apprentissage*. Le Conseil a soutenu que le calendrier et l'évolution respectaient le processus de fermeture d'écoles qui était en vigueur à ce moment-là et qu'ils tenaient compte des discussions antérieures. Les conseillères et conseillers scolaires ont déclaré que l'examen de la viabilité de ces écoles n'était pas une surprise et que les calendriers ont été fournis à l'avance et publiés au début de l'étude.

Bien que cela résume la position du Conseil, il n'y a pas de doute dans mon esprit que les collectivités touchées par cette fermeture d'écoles auraient eu beaucoup plus de chances de prendre part à la discussion et de contribuer aux délibérations si les lignes directrices relatives à la fermeture d'écoles avaient été accessibles et employées par le CSDOC au moment où celui-ci songeait à fermer l'école secondaire Laurentian High School et l'école secondaire J. S. Woodsworth High School.

Cela dit, je vais maintenant analyser brièvement l'harmonisation, ou l'absence d'harmonisation, pour chacun des dix points des nouvelles directives relatives à la fermeture d'écoles.

1. Un processus d'évaluation déterminé avec l'aide d'un comité public et approuvé par le Ministère

Il est évident que ce processus d'évaluation ne s'est pas déroulé comme le prévoyaient ces lignes directrices.

Au cours des discussions sur la fermeture, on a sans doute tenu compte de la valeur de l'école pour les élèves et le système, mais il n'y a pas eu de processus officiel pour amener les membres de la collectivité à se lancer, avec les représentants du Conseil, dans une discussion qui prendrait en considération sa valeur pour la collectivité et sa valeur pour l'économie locale de façon ouverte et transparente.

Le moteur de ces décisions semble être le manque d'effectif dans chacune des écoles par rapport à leurs capacités et l'incidence négative de ce déficit sur la prestation d'une gamme complète de programmes. On pourrait faire valoir que, comme on a tenu compte de l'expérience éducative des élèves de ces écoles, la valeur des écoles pour les élèves a été évaluée par le Conseil, mais pas par le biais d'une discussion avec les élèves, les parents et la collectivité. Lorsqu'on l'a confronté sur ce point, le Conseil a répondu en affirmant qu'il « attendait un éclaircissement du Ministère sur les “ processus d'évaluation ” ». Selon les principaux représentants du Conseil, le rapport de l'OCDSB a bel et bien déterminé les incidences possibles sur les élèves, les programmes et la collectivité.

Impact économique : Le Conseil a affirmé que son analyse de l'incidence de ses plans de regroupement tenait compte de l'impact économique potentiel de la décision de fermer l'école secondaire Laurentian High School et l'école secondaire J. S. Woodsworth High School, et il a conclu que la fermeture de ces deux écoles n'a pas eu de répercussion néfaste particulière. Même s'il est vrai que la valeur qu'accordent les collectivités à la plupart des écoles varie grandement, sans égard aux responsabilités de ces établissements d'enseignement, on ne peut raisonnablement affirmer que la fermeture de ces écoles aurait une incidence négative sur l'économie locale ou un effet sur la valeur de l'immobilier dans la collectivité, compte tenu de la proximité des écoles secondaires d'accueil dans ce milieu urbain.

Les groupes de parents que j'ai rencontrés n'ont pas concentré leurs objections sur l'impact économique négatif que ces fermetures pourraient avoir sur la collectivité. Ils ont plutôt centré leurs objections sur la perte du sentiment d'appartenance et de tradition qui s'était établi dans chaque école sur plusieurs années et sur les aspects particuliers du programme scolaire et parascolaire qu'ils prisent, ainsi que sur les contributions du personnel qui ont suscité chez les parents et les élèves une certaine satisfaction envers leurs écoles.

L'école secondaire J. S. Woodsworth High School est située dans un quartier résidentiel où se trouvent d'autres écoles secondaires. L'école secondaire Merivale High School, qui accueillera la plupart des élèves de l'école secondaire J. S. Woodsworth High School, est assez proche de cette dernière. L'incidence de la fermeture de l'école secondaire J. S.

Woodsworth High School sur les commerces locaux sera minime, car les secteurs commerciaux de la route Merivale demeureront les lieux de destination des élèves du coin. Comme il est très probable que l'édifice de l'école secondaire J.S. Woodsworth High School continue d'être utilisé par une école secondaire financée par l'État, il ne devrait pas y avoir de répercussion sur la valeur des propriétés avoisinantes.

L'école secondaire Laurentian High School se trouve dans un quartier polyvalent et est délimitée par deux grandes voies de communication très passantes ainsi que par un imposant complexe de bureaux. Bien que les commerces locaux aient profité de la présence du personnel et des élèves de l'école secondaire Laurentian High School, ces derniers ne représentent qu'une très petite partie de la clientèle globale des détaillants.

Même si le Conseil n'a pas encore pris de décision quant aux utilisations futures du site de l'école secondaire Laurentian High School, il n'y aura vraisemblablement aucune répercussion néfaste sur la valeur des propriétés de l'endroit. Les résidants du coin ont toujours pu choisir entre plusieurs écoles secondaires où envoyer leurs enfants et la population scolaire actuelle de l'école secondaire Laurentian High School provient, en fait, d'une région très vaste.

Il y a tout lieu de croire que les élèves de ces deux écoles, tout comme les familles de ces élèves, continueront de contribuer à l'économie locale lorsqu'ils auront intégré leurs nouveaux établissements, qui sont relativement près des écoles qui doivent fermer.

Utilisation des écoles par les collectivités : Après avoir analysé l'utilisation des deux écoles par les collectivités, on a déterminé qu'elles étaient surtout employées, en dehors des heures de classe, par la section de l'éducation permanente du Conseil et que l'on avait prévu des locaux de rechange pour la plupart des autres utilisateurs du Conseil. Selon la détermination définitive de l'utilisation des deux établissements qui seront fermés par l'OCDSB, les écoles pourraient être mises à la disposition de leurs collectivités.

La décision à l'égard de l'utilisation de l'école secondaire Laurentian High School sera prise dans le contexte du plan d'immobilisations de cinq ans du Conseil et, selon la disposition de l'école secondaire J.S. Woodsworth High School, l'établissement pourrait être mis à la disposition du public par le biais d'un autre conseil scolaire.

2. Des plans d'immobilisations de cinq ans qui identifient les écoles excédentaires éventuelles et indiquent les critères généraux du système pour répondre aux besoins en matière de programmes

Il n'y avait pas de plan de cinq ans. Il y avait, par contre, une étude sur les installations destinées aux élèves réalisée sur une année à la grandeur du système (*Student Accommodation: 2004 and Beyond*), dans laquelle on prenait en considération les besoins relatifs aux installations du système et on cernait les domaines préoccupants et la sous-utilisation tant dans les écoles élémentaires que secondaires.

Lorsqu'ils ont été questionnés sur ce point, les principaux représentants du Conseil ont déclaré que, bien que certaines des recommandations présentées au Conseil à la fin de cette étude n'avaient pas été approuvées à ce moment-là, l'étude a effectivement donné aux conseillères et conseillers scolaires et au public un cadre de travail pour les principales questions entourant le processus de fermeture des trois prochains mois, c.-à-d. le manque d'effectif et la faible viabilité des programmes, ainsi que la possibilité d'un regroupement dans la sous-zone d'Ottawa-Ouest et Merivale. La décision de fermer ces deux écoles est enracinée dans la détermination selon laquelle cette partie du territoire compte un nombre important d'écoles secondaires et de capacités inutilisées.

3. Un avis informant les collectivités du projet de fermeture des écoles un an à l'avance

L'avis officiel aux collectivités concernées a été d'environ 90 jours. On a déterminé que les deux écoles étaient « menacées de fermeture » lors de la réunion du Conseil du 19 octobre 2004. Le processus public, qui a abouti à la fermeture des écoles, a duré trois mois, du début jusqu'à la motion de fermeture des deux écoles du 16 décembre.

4. La fermeture d'une école ne peut être proposée qu'une seule fois dans une période de cinq ans, en attendant l'approbation par voie législative

On a projeté de fermer les deux écoles plus d'une fois ces dernières années et les collectivités considèrent qu'elles ont « été sauvées » à plusieurs reprises par le Conseil, qui a rejeté les motions de fermeture. Les membres des deux conseils scolaires estiment que le ciblage répété de leurs écoles a aggravé la diminution de l'effectif.

5. Une ébauche de l'évaluation de l'école en langage facile à comprendre doit être mise à la disposition du grand public dans les deux mois qui suivent la remise de l'avis

Aucune ébauche de la sorte n'a été rédigée ou rendue accessible, puisque cela ne faisait pas partie du processus en place de l'OCDSB. Comme l'un des conseillers scolaires me l'a écrit, « Si on étend la définition d'évaluation au rapport sur l'examen des installations destinées aux élèves produit par le personnel, alors le public avait environ quatre semaines pour considérer l'évaluation de ses écoles et à peu près deux semaines pour émettre ses observations sur elles. »

6. Plusieurs séances de consultation publique doivent être organisées et annoncées

1. Le 26 octobre 2004, on a tenu des portes ouvertes afin de rencontrer les membres du personnel et des collectivités des deux écoles.
2. Le 15 novembre 2004, les membres du Conseil ont rencontré des représentants du groupe de travail de l'Ottawa-Carleton Association of Secondary Schools.
3. Le 16 novembre 2004, le Conseil a siégé à titre de comité plénier et a accueilli 33 délégations des conseils scolaires, des élèves et des parents de l'école

secondaire J.S. Woodsworth High School et de l'école secondaire Laurentian High School.

7. Un groupe de travail doit être constitué. Ce groupe, qui sera dirigé par une conseillère ou un conseiller scolaire, sera composé d'un grand nombre de personnes et devra tenir des audiences publiques, afin de solliciter le point de vue de la collectivité et d'obtenir le consensus

Bien qu'aucun groupe de travail n'ait été nommé, les conseillères et conseillers locaux semblaient participer beaucoup au processus et au dialogue avec les collectivités des deux écoles dans le cadre de rencontres officielles et non officielles. Le vice-président du Conseil a présidé les délibérations lorsque les membres du Conseil se sont réunis en comité plénier afin d'entendre les délégations et d'étudier les recommandations du personnel à l'égard des fermetures.

8. L'évaluation scolaire finale avec la recommandation du comité doit être disponible 60 jours avant la réunion du comité, pendant laquelle la décision sera prise, et on doit tenir une assemblée publique afin d'expliquer les critères fixés.

Cette composante des lignes directrices n'a pas été mise en place. L'ensemble du processus s'est déroulé en 90 jours et les seuls « rapports » qui ont été présentés au public sont des trousseaux de questions et de réponses (huit au total), qui ont été distribués aux membres du public qui ont formulé des requêtes ou qui ont assisté aux réunions publiques du comité, où on a abordé les fermetures proposées.

9. On peut interjeter appel des décisions du conseil pour un motif lié au processus. Dès réception d'une pétition comprenant 50 signatures ou 50 % des parents concernés, selon le plus petit nombre de signatures, le ministre demandera à un médiateur indépendant de réviser le processus afin de déterminer s'il respecte les lignes directrices provinciales.

Je ne crois pas que le conseil avait mis en place un processus pour les appels autre que le fait de savoir que le ministre demanderait à un médiateur indépendant de réviser leur processus parce que les fermetures ont eu lieu après la demande de moratoire de décembre 2003.

10. Les conseils auront la responsabilité de suivre de près la persévérance scolaire et le rendement des élèves des écoles fermées.

Le présent conseil a pris des mesures importantes afin de rediriger les élèves vers les programmes appropriés dans leur nouvelle école et s'est engagé à suivre de près les progrès scolaires des élèves concernés. Des discussions continues ont lieu à propos de cette intention.

LE POINT DE VUE DES PARENTS ET DE LA COLLECTIVITÉ

Aperçu de la situation des deux écoles

Le processus, que les parents trouvaient « très sommaire, de l’aveu même du conseil », a suscité une grande insatisfaction au sein de la collectivité. Selon les parents des élèves de l’école JSW que j’ai rencontrés, « une décision a déjà été prise d’entrée de jeu et, dès le départ, il y avait des intentions cachées. » Cette opinion à propos « d’intentions cachées » était alimentée par le débat public tenu dans les médias et dans la collectivité à propos de la vente possible de l’école JSW au conseil scolaire de langue française. Il convient de prendre note que le Conseil scolaire du district d’Ottawa-Carleton fait valoir avec vigueur que la vente de l’école au conseil scolaire de langue française n’a jamais fait partie des motifs de fermeture de l’école et qu’elle a été abordée et envisagée uniquement après avoir pris la décision de fermer des écoles.

Beaucoup de parents d’élèves de la LHS et de la JSW ont soulevé l’argument selon lequel les petites écoles sont meilleures et ceux-ci semblaient prêts à accepter des choix de programmes restreints en échange d’une atmosphère de petite école. Comme le Conseil l’a fait remarquer, cette opinion est souvent de courte durée lorsque de véritables et importantes réductions de programmes deviennent une réalité en raison du faible nombre d’inscriptions.

Les parents avec lesquels j’ai discuté estimaient que le programme de leur école était viable ou qu’il aurait pu l’être si le Conseil avait envisagé d’autres stratégies visant à augmenter le nombre d’inscriptions à leur école ou s’il avait envisagé la fermeture d’autres écoles. Le parent d’un élève de la LHS m’a dit que « comme il a été proposé de fermer l’école deux fois en huit mois, les parents et le personnel ont dû concentrer leurs efforts sur la survie de l’école plutôt que sur son amélioration. »

Certaines personnes croient que le fait que la JSW et la LHS aient fait l’objet de discussions sur une possible fermeture à plusieurs reprises au cours des dernières années a fortement contribué au faible nombre d’inscriptions qu’enregistrent actuellement ces écoles.

Dans l’ensemble, les représentants de certains parents, des élèves et d’autres membres intéressés des deux collectivités que j’ai rencontrés se sont plaints du fait que le processus n’est pas tel qu’il devrait être pour défendre leurs intérêts. Il convient de remarquer que peu de participants étaient présents lors des rencontres publiques (environ 30 à la réunion de la LHS et environ 45 à celle de la JSW); par conséquent, il est raisonnable de conclure que plusieurs autres membres de la collectivité se sont résignés et qu’ils ont accepté la décision de fermeture. Le temps ne permettait pas d’émettre un avis préalable pour ces rencontres publiques auxquelles j’ai participé en tant que facilitatrice indépendante, mais les groupes de parents ont eu une deuxième occasion de me rencontrer le soir, s’ils n’avaient pas été en mesure d’assister à la première rencontre.

Les préoccupations des parents d'élèves de la LHS

- Des parents d'élèves de la LHS m'ont dit que, selon eux, « les deux écoles étaient en concurrence et que les critères justifiant les décisions n'étaient pas clairs et, puisque le conseil ne pouvait décider entre les deux écoles et que le processus était incomplet, ce dernier avait décidé de fermer les deux écoles. »
- Les parents d'élèves de la LHS étaient fort inquiets du manque potentiel de soutien pour les élèves ayant des besoins particuliers dans leurs nouvelles écoles. Ils sentaient que les élèves devaient choisir entre une aide pour leurs difficultés et un programme adéquat.
- Certains parents d'élèves de la LHS désiraient utiliser l'infrastructure des écoles pour créer un Centre d'excellence en éducation spécialisée. Ils étaient certains que les élèves inscrits aux programmes d'éducation spécialisée de la LHS profitaient de l'interaction des programmes d'éducation spécialisée de l'école et que les élèves aux prises avec des difficultés pouvaient faire appel à plusieurs adultes pour obtenir de l'aide en vertu des nombreux programmes spéciaux de l'école.
- Un des parents a formulé dans les termes suivants son appréciation générale à propos des installations : « Le Conseil évalue ce qu'il en coûterait pour faire fonctionner l'école. Il devrait s'enquérir de ce qu'il en coûterait pour la remplacer... Personne ne financera ce genre d'établissement de nos jours. Cette fermeture est une perte permanente pour tous les élèves d'Ottawa. »
- Des parents d'élèves de la LHS ont également exprimé leur inquiétude en ce qui a trait au transport des élèves vers les écoles auxquelles ils ont été réaffectés, étant donné que, à l'heure actuelle, plusieurs d'entre eux se rendent à pied à l'école.

Préoccupations des parents d'élèves de la JSW

- Les parents qui ont assisté aux réunions avec moi ont indiqué qu'ils jugeaient que le processus était trompeur, car une décision avait été prédéterminée en raison de la possibilité de vendre JSW au French Public Board (Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario).
- Certains parents et membres de la communauté ont jugé qu'on n'avait pas réalisé d'évaluation appropriée de l'école ou qu'on n'en avait pas tenu compte, et ont indiqué qu'ils pensaient que la documentation qu'ils ont fournie avait été ignorée.
- Ils se sont opposés à ce processus, car il s'agissait du troisième processus de fermeture en trois ans.
- Les parents de JSW ont jugé que le processus avait été abrégé.
- JSW a indiqué que le mandat n'avait pas été utilisé pour rendre la décision.
- Même si les requêtes du conseil ont soulevé quatre résultats possibles au cours du processus, les parents de JSW ont jugé que l'on n'avait accordé qu'un examen d'une semaine à l'option de la fermeture des deux écoles et ils ont jugé que les conseillères et conseillers scolaires avaient rejeté les recommandations du personnel concernant la fermeture de l'école Laurentian seule. (La décision semblait se diriger vers la fermeture d'une des deux écoles et finalement, elle s'est portée sur la fermeture des deux écoles.)

- Malgré l'étude d'installation menée par le conseil en 2004, les parents de JSW ont jugé que les décisions ne s'étaient fondées sur aucun plan.
- Les parents de JSW ont exprimé le point de vue selon lequel l'OCDSB « n'appréciait guère notre école, mais qu'il adorait l'école Laurentian » et que les employés du conseil « ont fourni des données valables visant la fermeture de l'école Laurentian seulement » mais que le conseil a rejeté leurs conseils « d'experts ».
- Les membres de la communauté de JSW soupçonnaient le conseil de vouloir fermer les écoles afin de construire une nouvelle école à Nepean South.

En résumé, de nombreux parents de JSW croient que les écoles ont été dressées les une contre les autres. Ironiquement, selon ce point de vue, les parents de JSW ont continué de faire valoir que la fermeture de l'école Laurentian permettrait de remplir leur école et qu'il serait plus coûteux de conserver la LHS sur une période de 10 ans en raison des magasins et du grand nombre d'installations. De façon générale, les parents de JSW ont jugé que le processus n'était pas transparent et que « JSW est une école qui fonctionne ». Ils ont affirmé que la fermeture de JSW était une décision d'affaires plutôt qu'un choix lié au programme.

Points de vue des élèves

J'ai rencontré les conseils étudiants et quelques autres élèves de chacune des écoles. À la LHS, les élèves ont indiqué qu'ils étaient préoccupés par la perte de ce qu'ils appellent « le sentiment familial » qui régnait dans leur école. Ils ont jugé que le processus avait été trop court et que la décision avait été prise avant même le début du processus. Ils ont milité pour que leur école reste ouverte, mais doivent trouver autre chose pour faire revivre l'intérêt envers leur école car, selon leur point de vue, la diminution des inscriptions est une bonne chose puisqu'elle permettait de diminuer le nombre d'élèves dans certaines des classes. Tout comme leurs parents, les élèves étaient préoccupés par les problèmes liés au transport.

Les élèves de JSW ont jugé qu'ils avaient été injustement traités par les fiduciaires au cours des présentations au conseil, parce qu'on leur a demandé de s'expliquer directement sur le fondement de leurs conclusions tandis qu'on a posé peu de questions urgentes aux élèves de la LHS. Le conseil a répondu que même si les élèves de la LSH avaient formulé des déclarations qui venaient du fond du cœur concernant la valeur de leur école, ils n'ont pas présenté le genre de renseignements analytiques que les élèves de JSW ont présenté. Par conséquent, leurs déclarations n'ont pas soulevé le même genre de questions de la part des fiduciaires.

De façon générale, les élèves ont jugé que leurs présentations n'avaient pas eu une grande incidence ou qu'on n'avait pas accordé assez de temps à l'étude de leurs points de vue. Un groupe d'élèves a affirmé « qu'il aurait été utile de tenir une assemblée publique afin de préciser le sens de l'évaluation ».

Après avoir donné un aperçu des nouvelles lignes directrices sur la fermeture dans le document « Lieux propices à l'apprentissage », j'ai demandé aux deux groupes d'élèves : « Est-ce que vous auriez mieux accepté la situation concernant la fermeture de l'école si ces lignes directrices avaient été mises en place même si la décision du conseil était demeurée la même? » Un groupe d'élèves de JSW a répondu : « Oui, nous aurions mieux accepté la décision ».

Je n'ai aucun doute que les nouvelles lignes directrices auraient entraîné un processus plus efficace qui aurait permis une meilleure participation de la communauté et une meilleure satisfaction relativement à la décision. Ceci dit, j'aimerais maintenant aborder la deuxième question que vous m'avez posée.

QUESTION 2

« Les élèves auraient-ils été nettement mieux desservis si les nouvelles lignes directrices avaient été utilisés lors du processus de fermeture d'écoles? »

Malgré les faiblesses apparentes du processus de consultation appliqué dans cette situation par l'OCDSB comparativement à l'esprit des nouvelles lignes directrices sur la fermeture d'écoles énoncées dans le document du gouvernement intitulé *Lieux propices à l'apprentissage*, j'estime que les intérêts des élèves n'auraient pas été nettement mieux desservis si ces nouvelles lignes directrices avaient été utilisées.

Ma conclusion repose sur les points suivants :

1. Même s'il faut reconnaître que la consultation tenue par le conseil auprès de la collectivité laissait beaucoup à désirer par rapport à la vision énoncée dans les *Lieux propices à l'apprentissage*, on ne peut pas en dire de même de l'attention accordée par le conseil au processus de transition visant le placement des élèves transférés vers d'autres écoles et les programmes qui leur sont offerts.

J'ai visité trois des écoles d'accueil, qui ensemble recevront plus de 90 % des élèves touchés par cette fermeture. J'ai également rencontré dans une réunion séparée chacune des directions des écoles d'accueil et ai été très impressionnée par la qualité des efforts de planification déployés pour que tous les élèves transférés depuis les écoles en voie de fermeture aient une très bonne expérience et d'excellents programmes d'enseignement dans leurs nouvelles écoles en cas de fermeture de leur établissement.

Les directions, les directions adjointes et les conseillers et conseillères d'orientation des écoles en voie de fermeture ont travaillé avec leurs homologues des écoles d'accueil sur le cas de chaque élève. Ils ont consulté les parents et les élèves pour étudier toutes les possibilités existantes afin d'établir des programmes d'études convenables pour tous les élèves touchés.

Les problèmes à résoudre ont été définis et le personnel a collaboré de manière à minimiser les perturbations pour les élèves. On a collaboré avec les syndicats et les fédérations pour faciliter la transition du personnel enseignant. Lors de ma rencontre avec la FEEESO, aucun problème important en suspens n'a été soulevé pour ce qui a trait à la volonté du personnel de travailler dans l'intérêt des élèves à la fermeture des écoles.

2. Les écoles secondaires qui ont un nombre d'élèves relativement faible, en particulier celles situées dans des régions rurales isolées ne comptant aucune autre école secondaire à une distance raisonnable, optimisent souvent la planification de manière à offrir d'excellents programmes et à satisfaire ainsi les besoins de leurs élèves. Toutefois, dans le cas de ces deux écoles de l'OCDSB, où les programmes avaient sensiblement réduits en raison de la baisse de l'effectif, il existait d'autres options compte tenu de la présence de plusieurs autres écoles secondaires dans le secteur.

Il semble que des ajustements poussés aient été nécessaires pour maintenir le niveau de service dans les deux écoles. En raison de la baisse du nombre d'élèves, il est devenu de plus en plus difficile d'offrir ces choix de programmes. Les deux écoles ont dû réduire le nombre de cours offerts et leurs activités parascolaires. La plupart des cours y sont offerts à une plage horaire unique, ce qui complique singulièrement l'établissement des emplois du temps. Les élèves doivent souvent se rabattre sur leurs deuxièmes, voire troisièmes, choix pour une grande partie de leur programme. Au cours de la présente année scolaire, 50 % des élèves de l'école JSW ont connu des problèmes d'horaire pour composer leur emploi du temps et 59 % des élèves de l'établissement LHS ont eux aussi dû faire ce genre de choix difficiles et frustrants.

À LHS, le faible effectif (300 élèves) du programme ordinaire a eu les répercussions suivantes :

- Cours offerts une fois tous les deux ans
- Réduction du nombre de cours proposés
- Offre de cours à années scolaires multiples et de certaines classes ayant à la fois des élèves des filières appliquée et théorique
- On a encouragé les élèves à choisir l'un des cours disponibles pour remplir leur emploi du temps et accumulé les crédits, au lieu de prendre des périodes libres
- On a encouragé les élèves à suivre des cours du soir, d'été, en ligne et par correspondance.

Le nombre actuel de 300 inscrits au programme ordinaire à LHS pendant la présente année scolaire et l'effectif prévu de 180 élèves seulement dans le programme régulier d'ici 2009-2010 se doivent en partie au nombre d'élèves qui ont préféré un transfert vers un autre établissement secondaire au lieu de LHS. Il y a peu de raisons de croire que les élèves auraient choisi d'étudier à LHS si l'école était demeurée ouverte et si les élèves d'autres écoles y avaient été transférés.

Le calendrier de cours publié par LHS pour 2004-2005 comptait de nombreux cours, mais un grand nombre de ces derniers n'ont pas pu être offerts en raison du faible nombre d'inscrits.

En préparation du transfert vers les établissements Brookfield, Merivale ou Woodroffe (c.-à-d. les écoles secondaires chargées d'accueillir les élèves de LHS), chaque élève de LHS a pu consulter le personnel d'orientation de ces écoles pour passer en revue les feuilles d'options. Le personnel d'orientation et les autres employés qui ont participé à des CIPR ont fait savoir que les élèves et les parents avaient étudié les choix de cours offerts aux élèves pour en juger la pertinence et connaître les cours préalables, et que toutes les personnes touchées étaient satisfaites des choix de cours pour l'année à venir.

On a répondu à la préoccupation d'un parent concernant la non-disponibilité d'un cours de technologie particulier à Brookfield en créant dans cet établissement un poste spécial à plein temps d'enseignant en éducation coopérative, ce qui donnera aux élèves la possibilité de bénéficier d'occasions d'apprentissage et de crédits dans les domaines technologiques.

Il convient de remarquer que, après la suppression progressive, définitive dans un an, du programme d'adaptation à LHS, de nombreux autres cours du même établissement auraient dû être annulés en raison du nombre insuffisant d'élèves inscrits.

À JSW, où le nombre d'élèves est passé de 682 en 2002-2003 à environ 500 en 2004-2005, les mesures suivantes ont été prises :

- Suppression de certains cours
- Combinaison de cours appliqués et d'anglais langue seconde protégés
- Classes à années multiples
- Cours offerts à des heures inhabituelles
- Augmentation de la taille de certaines classes en raison du faible nombre d'inscrits à d'autres cours.

Compte tenu des données et de l'information fournies par le conseil, il fait à mon avis peu de doute que la perte de la 13^e année (cours préuniversitaires) alliée à la légère baisse de l'effectif en 9^e année posait de sérieux défis à JSW, où l'on avait beaucoup de mal à proposer une gamme complète d'occasions d'apprentissage aux élèves.

L'école secondaire Merivale, qui accueillera la plupart des élèves du programme ordinaire de JSW, offrira des choix de programme très améliorés aux élèves en provenance de JSW. Ces élèves pourront choisir quelque 26 nouveaux cours auxquels ils n'avaient pas accès en 2004-2005. Cette comparaison se limite aux cours qui n'étaient pas offerts cette année à JSW. En tenant compte de la baisse du nombre d'inscrits qui était prévue l'an prochain dans cette l'école si elle n'avait pas fermé, il y aurait eu encore moins de choix de cours pour les élèves.

La question des itinéraires d'études est aussi un facteur crucial en ce qui concerne l'amélioration des choix d'enseignements à Merivale. Cet établissement offre traditionnellement une gamme complète d'itinéraires d'études dans les filières d'enseignement théorique, appliqué ou pour élèves surdoués. L'an prochain, les élèves auront le choix de cours préemploi afin que les élèves qui se dirigent directement vers le marché du travail disposent d'itinéraires réalistes. Des programmes d'arts et de technologie d'envergure permettent également de répondre aux besoins et aux intérêts d'une grande variété d'élèves.

Voici d'autres cours offerts à Merivale :

- Éducation artistique : 9 cours supplémentaires
- Affaires et commerce : 2 cours supplémentaires
- Études canadiennes et mondiales : 1 cours supplémentaire
- Anglais : 1 cours supplémentaire
- Éducation physique et santé : 3 cours supplémentaires
- Mathématiques : 1 cours supplémentaire
- Éducation technologique : 9 cours supplémentaires

3. La LHS a été construite en 1958 et, selon les prévisions budgétaires du conseil, ses besoins en réfection seraient parmi les plus coûteux des écoles secondaires du système. Les dépenses exigées épuiserait une bonne part des ressources du conseil, qui est tenu de fournir des installations adéquates à l'ensemble des élèves.

Sur le plan de la taille des installations, JSW est une petite école secondaire. Mesurée à l'aide de la capacité d'accueil évaluée par le ministère, elle est en fait la plus petite école secondaire urbaine de l'OCDSB. Or, comme l'indique le personnel dans son rapport au conseil : « Sans modification physique importante, il sera toujours difficile pour la J.S. Woodsworth Secondary School d'offrir du choix et des possibilités aux élèves dans le cadre du nouveau programme d'études secondaires. Pour accueillir 1 000 élèves ou plus, l'école exigerait le recours à un certain nombre d'ordinateurs portatifs. »

4. Des ressources supplémentaires – en personnel et en programmes – ont été affectées aux écoles d'accueil de façon à ce que la transition se fasse en douceur. Ces écoles pourront aussi profiter d'une présence accrue des directrices adjointes ou des directeurs adjoints. Afin d'assurer une certaine continuité pour les élèves, le directeur adjoint actuel de JSW sera transféré à l'école Merivale, qui recevra plus de 90 p. 100 des élèves de JSW.

Le directeur adjoint de la LHS sera transféré à la Woodroffe Secondary School, qui recevra un grand nombre d'élèves de la LHS. Par ailleurs, de nombreux enseignants des deux écoles seront transférés aux établissements où les élèves seront réassignés. On maintiendra ainsi les liens établis au fil des ans.

5. La question du transport a présenté quelques difficultés, plus particulièrement à la LHS. Afin d'assurer le transport des élèves réassignés, le conseil a abandonné le critère du revenu régulier concernant l'attribution de cartes d'autobus.

La distance en kilomètres entre les écoles n'est pas excessive, comme on peut le voir ci-dessous :

- | | | | |
|-------|---|------------|--------|
| • JSW | à | Merivale | 1,2 km |
| • JSW | à | Laurentian | 2,9 km |
| • JSW | à | Brookfield | 4,4 km |
| • LHS | à | Merivale | 2,4 km |
| • LHS | à | Brookfield | 4,9 km |
| • LHS | à | Nepean | 3,5 km |

6. Le conseil a laissé aux élèves des écoles LHS et JSW le choix de l'établissement d'accueil, tant que l'espace le permet. Jusqu'ici, tous les choix ont été respectés, à l'exception de quatre cas où l'école du premier choix n'offrait pas le programme d'éducation de l'enfance en difficulté exigé.

7. Le conseil a entamé les rénovations qu'exige le transfert des élèves dans les écoles d'accueil. En outre, des cadres supérieurs du conseil ont consulté de façon approfondie les directeurs et les directrices de toutes les écoles concernées afin de s'assurer que les élèves transférés pourront profiter d'installations conformes à leurs besoins.

CONCLUSION ET RECOMMANDATION

En réponse à votre première question, Monsieur le ministre, j'estime que la procédure de fermeture d'écoles suivie par l'OCDSB ne respecte pas entièrement l'esprit des nouvelles lignes directrices proposées par le gouvernement dans le rapport Lieux propices à l'apprentissage.

Je crois que la nouvelle politique devra exiger la tenue de meilleures consultations et que les collectivités devront avoir une chance véritable de participer aux décisions concernant les fermetures d'écoles qui, même dans les meilleurs des cas, sont difficiles à accepter, peu importe la qualité du processus en place.

Si, dans l'avenir, il envisage de procéder à d'autres fusions d'écoles – hypothèse probable –, l'OCDSB aurait avantage à élaborer, de concert avec le gouvernement, un processus modèle de fermeture d'école en milieu urbain. Les nouvelles lignes directrices exposées dans le rapport Lieux propices à l'apprentissage et la politique qui en découlera permettront aux conseils scolaires de faire participer véritablement les écoles et les collectivités au processus de décision.

Par ailleurs, votre deuxième question – d'une importance capitale –, visait à établir si l'application des nouvelles lignes directrices aurait permis de mieux servir les élèves. Comme je l'ai déjà indiqué, j'estime que la réponse à cette question est claire.

En effet, je suis convaincue que, si les nouvelles lignes directrices avaient sous-tendu le processus de décision, la fermeture des écoles aurait quand même été le résultat probable car, dans les circonstances, il semble qu'il s'agisse de la meilleure solution pour mettre en oeuvre un curriculum diversifié et équilibré qui réponde aux besoins de tous les élèves, et pour offrir aux élèves concernés une expérience d'apprentissage aux parcours et aux options multiples.

Il apparaît clair, à mon avis, que les élèves qui quitteront la J. S. Woodsworth Secondary School et la Laurentian High School pourront profiter d'un programme aussi bon (dans le cas de l'éducation de l'enfance en difficulté), sinon meilleur pour la plupart (dans le cas du programme régulier) que celui qu'ils suivent actuellement.

Je vous recommande donc d'approuver la fermeture de la Laurentian High School et de la J.S. Woodsworth Secondary School telle qu'elle a été proposée par l'Ottawa-Carleton District School Board.

**ANNEXE : RÉUNIONS ORGANISÉES PAR LA FACILITATRICE
INDÉPENDANTE ET PROFILS DES ÉCOLES**

DATE	GROUPE D'INTERVENANTS	ACTIVITÉ	NOMBRE DE PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS
12 mai 2005	OTTAWA-CARLETON DSB	Réunion en soirée avec les conseillères et les conseillers scolaires et les cadres dirigeants	10
13 mai 2005	BUREAU RÉGIONAL DU MINISTÈRE	Consultations générales avec le personnel du Ministère et le personnel du bureau du ministre	
13 mai 2005	LAURENTIAN HIGH SCHOOL	Réunion avec la direction d'école	1
13 mai 2005	LAURENTIAN HIGH SCHOOL	Réunion avec le conseil d'école	2
13 mai 2005	LAURENTIAN HIGH SCHOOL	Réunion avec le conseil des élèves	8
13 mai 2005	J.S. WOODSWORTH HIGH SCHOOL	Réunion avec la direction d'école, le personnel et le conseil scolaire	4
13 mai 2005	J.S. WOODSWORTH HIGH SCHOOL	Réunion avec le conseil d'école	15
13 mai 2005	J.S. WOODSWORTH HIGH SCHOOL	Réunion avec le conseil des élèves	5
13 mai 2005	J.S. WOODSWORTH HIGH SCHOOL	Réunion en soirée avec les parents et les élèves	45
13 mai 2005	LAURENTIAN HIGH SCHOOL	Réunion en soirée avec les parents et les élèves	30
24 mai 2005	OTTAWA-CARLETON DSB	Réunion avec les cadres dirigeants	15
24 mai 2005	MERIVALE HS	Réunion avec la direction et le personnel de l'école	4
24 mai 2005	BROOKFIELD HS	Réunion avec la direction et le personnel de l'école	4
24 mai 2005	WOODROOFE HS	Réunion avec la direction et le personnel de l'école	4
24 mai 2005	FEESO	Réunion avec la présidence de la section d'Ottawa	1
24 mai 2005	OTTAWA-CARLETON DSB	Deuxième réunion en soirée avec les conseillères et les conseillers scolaires	8
24 mai 2005	J.S. WOODSWORTH HIGH SCHOOL	Deuxième réunion en soirée avec les parents et les élèves	12
24 mai 2005	LAURENTIAN HIGH SCHOOL	Deuxième réunion en soirée avec les parents et les élèves	8
25 mai 2005	OTTAWA-CARLETON DSB	Troisième réunion avec les conseillères et les conseillers scolaires	9
25 mai 2005	MÉDIAS	Entretiens	3

Profils des écoles

Laurentian High School

- Effectifs : 473 EQM (effectif quotidien moyen), dont environ 300 dans le programme d'étude ordinaire et 200 dans le programme d'anglais, langue seconde (ALS) et dans les classes pour l'enfance en difficulté
- Capacité : 1.143
- Taux d'utilisation : 41,4 p. cent
- École construite en 1958
- Effectifs prévus en 2005-2006 : 404; d'ici 2009-2010 : 307
- L'école a accueilli 43 nouveaux élèves de 9^e année en septembre 2004.
- Quatre programmes d'éducation de l'enfance en difficulté :
 - pour les élèves ayant des difficultés d'apprentissage;
 - unité de soutien spécial;
 - pour les élèves sourds et malentendants;
 - pour les élèves autistes.
- De 8 à 12 élèves du programme d'étude ordinaire et de 1 à 3 élèves du système d'éducation de l'enfance en difficulté participent à chaque cours en atelier.
- Le programme d'adaptation, supprimé progressivement, s'achève à la fin de l'année.
- L'école accueille le programme McHugh (article 20) géré par l'OCDSB.
- Résultats des tests de l'OQRE de l'année scolaire 2003-2004 :
 - Mathématiques théoriques de 9^e année : résultats inférieurs de 12 p. cent à la moyenne du conseil scolaire.
 - Mathématiques appliquées de 9^e année : résultats inférieurs de 5 p. cent à la moyenne du conseil scolaire.
 - Test provincial de compétences linguistiques de 10^e année : résultats (suivant la méthode I) inférieurs de 32 p. cent à la moyenne du conseil scolaire.

J.S. Woodsworth Secondary School

- Effectifs : 450 élèves dans le programme d'étude ordinaire et environ 50 dans le programme ALS, dont la moitié rejoindra le programme d'étude ordinaire l'année prochaine (le nombre d'élèves restant dans le programme ALS ne permet pas de maintenir un programme autonome).
- Capacité : 747
- Taux d'utilisation : 66,7 p. cent
- École construite en 1973
- Effectifs prévus en 2005-2006 : 454; d'ici 2009-2010 : 423
- Résultats des tests de l'OQRE de l'année scolaire 2003-2004 :
 - Mathématiques théoriques de 9^e année : les résultats de l'école sont à peu près identiques aux résultats du conseil scolaire.

- Mathématiques appliquées de 9^e année : résultats inférieurs d'environ 12 p. cent à la moyenne du conseil scolaire.
- Test provincial de compétences linguistiques de 10^e année : en tenant compte des deux méthodes d'évaluation, les résultats de l'école sont à peu près identiques aux résultats du conseil scolaire.